

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente régissent la relation entre **l'Atelier de Reliure** et le client, dans le cadre de la prestation choisie et décrite sur le devis.

L'acceptation du devis par le client entraîne l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente et notamment autorise l'atelier de reliure à utiliser les photos ou vidéos de leurs réalisations et restaurations, à des fins promotionnelles dans l'ensemble de leurs supports de communication.

Prix, acompte et modalités de règlement

Le prix total de la prestation choisie par le client, décrit sur le devis, est ferme et définitif. Le prix s'entend TTC (toutes taxes comprises) et est valable six mois à compter de la date de l'établissement du devis. Le contrat de vente est effectif dès l'acceptation du devis ; celui-ci devient bon de commande par le paiement d'un acompte de maximum 30% du prix de vente total et/ou la signature du client et/ou son accord oral. Le paiement s'effectue par Carte bancaire, chèque, virement ou versement d'espèces en Euro.

Engagement

Le bon de commande engage le client à prendre possession du produit fini à la date convenue et à s'acquitter du solde restant dû auprès de **l'Atelier de Reliure**. Les prestations restent la propriété de **l'Atelier de Reliure** jusqu'au règlement complet du solde.

Obligation de retraitement

Le client s'engage à reprendre possession de ses documents dans un délai raisonnable après que **l'Atelier de Reliure** l'ait avisé de la fin des travaux.

Ce délai passé, et après avoir prévenu le client par courrier recommandé avec accusé de réception, le client disposera d'un nouveau délai de 1 mois pour venir prendre possession des travaux. Au delà de ce délai ferme et en accord avec la réglementation en vigueur (circulaire n° 2001-16-200), **l'Atelier de Reliure** sera en droit d'appliquer des pénalités de retard. Ces pénalités comprennent une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ ainsi que le paiement des intérêts de retard au taux légal de la BCE majoré de 10% du montant TTC (règle de calcul : Intérêts de retard = montants dûs TTC x 10% x nb de jours de retard / 365).

Sans manifestation du client dans un délai de 1 an et en accord avec la réglementation en vigueur, **l'Atelier de Reliure** demandera au tribunal du commerce l'autorisation de vendre les ouvrages pour recouvrer la créance.

Résiliation – Rétractation – Annulation

En cas de résiliation, rétractation ou annulation de la commande par le client dans un délai supérieur à 7 jours, l'acompte de 30% sera conservé et encaissé par **l'Atelier de Reliure**.

En cas de résiliation, rétractation ou annulation par **l'Atelier de Reliure**, les raisons motivées seront exposées au client et l'acompte lui sera restitué.

Les travaux ayant bénéficié de remise commerciale et de négociations ne sont ni repris ni échangés.

Livraison

La date de livraison est prévue sur le bon de commande. Du fait du caractère aléatoire des matières anciennes et modernes avec lesquelles nous travaillons, la date de livraison peut évoluer. Le client sera informé des aléas éventuels.

La livraison s'effectue à **l'Atelier de Reliure**, 11 rue Beyle Stendhal, Grenoble, sauf disposition ponctuelle expressément convenue avec le client.

Garanties

l'Atelier de Reliure garantit ses reliures durant 10 ans.

Pour que cette garantie s'applique, le client doit pouvoir justifier de conditions de stockage adaptées (thermo-hygro-métrie conformes aux prescriptions des Archives de France stable, contrôlée et enregistrée ; lumière indirecte ; stockage en vitrine ; dépoussiérage et entretien régulier...) et de manipulations adaptées (photocopie des livres sur support spécifique).

La garantie de **l'Atelier de Reliure** ne couvre pas les accidents ni manipulations inadéquates.

Litige

En cas de litige, le tribunal de Grenoble sera seul compétent.